

Procès verbal du **CONSEIL D'ECOLE** mardi 14 octobre 2025

Membres présents

Nom Prénom	Classe	Fonction	Nom Prénom	Classe	Fonction
Mme Bordeaux	CM1-CM2	Directrice-Enseignante	Mme Raillard	Marette	Parent élu
M Quercy	CE2-CM1	Adjoint-Enseignant	Mme Demonchy- Bourdy	Marette	Parent élu
Mme Casaliggi	CP-CE2	Directrice-Enseignante	Mme Collignon	Chalouette	Parent élu
M. Laumonier	CE1	Adjoint-Enseignant	M. Panza	Chalouette	Parent élu
Mme Pérennès	MS-GS	Directrice-Enseignante	Mme Foscolo	Louette	Parent élu
Mme Panza	PS-MS	Adjointe-Enseignant	Mme Verissimo	Louette	Parent élu
Mme N'amar	PS-MS	Adjointe-Enseignant	Mme Da Cruz	Louette	Parent élu
M. Guiomar	Maire de Chalo Saint Mars		Mme Pauvert	Louette	Parent élu
Mme Brouard	Présidente du syndicat scolaire				
Mme Siret	Chalouette	AESH			
M Collignon	Saint Hilaire	Adjoint			

Membres excusés

Mme Derhore	IEN
M Demeulemeester	Maire de Saint Hilaire

Ordre du jour (cocher les cases)

Pédagogie	Organisation	Administratif
Equipe pédagogique	X Équipements sportifs	Organisation des services, planning, gestion des salles
Programmations de cycles	Travail d'équipe avec le RASED	x Demande de travaux / Travaux planifiés
Evaluations nationales (analyse, remédiation...), LSU	X Aide aux enfants en difficultés (modalités de prise en charge)	Coopérative / bilan financier
Analyse des évaluations internes	Décloisonnement, échange de services	x Elections des parents délégués
Projet d'école (présentation / bilan, dont classes transplantées et sorties)	X Bilan de fin de cycle	Sécurité : PPMS et modalités des exercices d'évacuation alerte attentat / compte rendu de la commission sécurité
Choix de matériels didactiques	Modalités d'évaluations dans l'école, dans le cycle	Modalités d'accueil des futurs PS à la rentrée prochaine
Contenu des APC	APC	Autres : réunion des trois conseils d'école en un conseil commun pour le RPI
Equipement et matériel numérique	SRAN	
Partenariats	X Organisation du temps scolaire	Règlement
Effectifs et structure pédagogique	X	Fête d'école

Ordre du jour (joindre tout document utile)

- Présentations et modalités des conseils d'école
- Règlement intérieur
- Point sur les effectifs de la rentrée
- Point sécurité
- Bilan de la coopérative scolaire
- Point Mairie : travaux / Commandes / Equipement/ Syndicat scolaire
- Projet d'école 2025/2026 :
 - L'égalité filles-garçons à travers les différents axes
 - Les évaluations nationales
 - Mallette des parents et communication avec les familles à la rentrée 2025
- Projets pédagogiques 2025 2026

Décisions (joindre tout document utile)

1- Présentations et modalités des conseils d'école	<p>Secrétaire de séance : Mme Bordeaux</p> <p>Présentation de l'équipe pédagogique et des participants</p> <p>Présentations et modalités des conseils d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats, rôles et attributions <p>Les élections des représentants des parents d'élèves ont permis d'élire les 3 listes respectives pour chaque école.</p> <p>Présentation des représentants de parents d'élèves.</p> <p>Taux de participation :</p> <p>- MARETTE = 63,7 %</p>
--	---

- CHALOUPETTE = 83,10%
- LOUPETTE = 66%

L'équipe enseignante remercie les RPE nouvellement nommés de s'être proposé comme membre du conseil d'école. Les représentants de parents d'élèves sont élus chaque année par l'ensemble des parents.

Leur mission principale est de **représenter l'ensemble des familles** et de **porter leur voix** lors des conseils d'école.

Ils participent aux échanges qui portent sur :

- L'organisation de la vie scolaire (horaires, règlement, sécurité, restauration, projets pédagogiques, etc.)
- La vie quotidienne des élèves (climat scolaire, communication école-familles, accueil des nouveaux élèves...)
- Les actions éducatives ou festives menées dans l'école.

Leur rôle est **consultatif** : ils donnent leur avis, formulent des propositions et participent à la construction d'un climat de confiance entre les parents et l'équipe éducative.

Ils ne traitent **pas de situations individuelles** ni de questions relevant de la pédagogie d'un enseignant, mais ils peuvent orienter les familles vers les bonnes personnes ou instances (rappelé par Mme l'Inspectrice lors du dernier conseil d'école).

Enfin, les représentants assurent un **lien d'information** : ils transmettent aux parents les points importants discutés en conseil, et peuvent faire remonter les questions collectives avant chaque réunion.

Les noms des parents élus ont été communiqués aux parents d'élèves.

- **Modalités de réunion des 3 conseils d'écoles en un conseil commun du RPI**

Les conseils d'école du RPI seront regroupés en un seul conseil d'école présidé par l'une des 3 directrices du RPI pour la durée de l'année scolaire.

- **Dates des prochains conseils d'école**

2^{ème} : mardi 3 février

3^{ème} : mardi 9 juin

2- Règlement intérieur

Règlement intérieur de l'école

Sous les recommandations de Madame l'inspectrice, le règlement intérieur de l'école qui a été redistribué en début d'année scolaire est en train d'être refondé par l'équipe enseignante. Il n'était pas possible qu'il soit prêt à temps pour le premier conseil d'école.

Afin de nous appuyer sur un règlement intérieur plus complet, nous avons donc choisi de nous appuyer provisoirement sur le règlement départemental. Les parents d'élèves élus ont pu le recevoir par mail en amont du conseil d'école afin d'en prendre connaissance. Les parents d'élèves de l'école seront amenés à le consulter car il sera envoyé par mail et disponible à l'aide d'un QR code dans les cahiers de liaison. Ils devront attester par signature dans le cahier de liaison, avoir pris connaissance de celui-ci.

Nous ajoutons également que depuis le décret du 28 juin 2025, il est interdit de fumer aux abords des écoles, dans un périmètre de 10 mètres autour de celles-ci.

- **Vote du règlement intérieur**

Le nouveau règlement a été voté à l'unanimité.

Un nouveau vote sera proposé lors du 2^{ème} conseil d'école, avec le nouveau règlement intérieur mis à jour pour l'école. Les directrices demandent à ce que l'interdiction de fumer aux abords des écoles soit respectée.

3- Points sur les effectifs

Effectifs actuels

- **Structures des écoles**

123 élèves au total sur le RPI dont :

- PS/MS => 23

- MS/GS => 25

48 élèves à la Marette

2 élèves en attente de notification MDPH. 4 enseignantes (1 jeudi sur 3 déchargé avec Mme GrandMougin). 2 ATSEM Bérengère Barbé et Marisa Goncalvez ainsi qu'une stagiaire Océane présente une semaine sur deux.

- CP : 12 élèves

- CE1 : 19 élèves

- CE2 : 6 élèves

37 élèves à la Chalouette

5 élèves ont un dossier MDPH et donc 2 AESH sont présentes à temps complet sur l'école. 2 enseignants (+ décharge 1 lundi sur 3).

- CE2 : 12

- CM1 : 12

- CM2 : 14

Répartis en 2 double-niveaux 1 ce2/cm1 et 1 cm1/cm2. 5 élèves ont un dossier MDPH. 2 enseignants (+ décharge 1 jeudi sur 3) et 1 AESH (présente 12h)

38 élèves à La Louette

<p>4. Sécurité</p>	<p>Sécurité</p> <p>Exercices incendie et PPMS</p> <p>2 exercices incendie obligatoires dans l'année pour entraînement à évacuation des lieux rapidement. 1 troisième est recommandé par le département du 91.</p> <p>2 exercices PPMS obligatoires pour savoir réagir face à l'intrusion dans l'enceinte de l'école et face à un confinement au sein de l'école suite à un danger extérieur.</p> <p>- <u>La Marette :</u> Le premier exercice incendie a eu lieu le 16/09/2025. Pour ce premier exercice, le personnel et les élèves étaient prévenus, l'alarme est déclenchée devant les enfants de PS pour leur expliquer le fonctionnement et éviter leur affolement. L'exercice s'est déroulé en très bon ordre, avec un rassemblement calme dans la cour de tous les élèves et personnels en 1 minute. Les élèves de la classe de Mme Pérennès empruntent les escaliers de secours extérieur.</p> <p>L'exercice PPMS intrusion s'est déroulé le 30/09/2025. Pour éviter l'effet panique, les élèves ont été prévenus et l'exercice a été fait sous forme de mise en scène d'une histoire (3 petits cochons). Notre atsem, Mme Barbé, a joué le loup qui fait le méchant. L'exercice s'est bien déroulé. Nous avons constaté néanmoins, qu'il manque des clefs sur l'école et que la porte cassée de la cave crée une ouverture permanente. La mairie a été prévenue par mail.</p> <p>- <u>La Chalouette :</u> Le premier exercice incendie a eu lieu le 29/09/2025. Pour ce premier exercice le personnel et les élèves étaient prévenus. L'exercice s'est très bien déroulé, avec un rassemblement dans le calme et une descente prudente dans la cour.</p> <p>L'exercice PPMS a eu lieu le 02/10/2025 : les élèves étaient confinés dans les classes et bien cachés. La porte d'entrée du préau du bas était restée ouverte : l'exercice a eu lieu après le temps de cantine. Une vigilance a été rappelée aux agents du temps de cantine.</p> <p>- <u>La Louette :</u> Le premier exercice incendie a eu lieu le 16/09/2025. Pour ce premier exercice, le personnel et les élèves ont été prévenus. L'exercice s'est bien déroulé. L'exercice PPMS intrusion a eu lieu le 29/09/2025, les élèves étaient confinés dans les classes. Il manque la clé du grand portail et celle de la salle à l'étage.</p> <p>Les PPMS ont été remis à jour en ce début d'année scolaire, ils ont été envoyés aux communes et en circonscription.</p> <p>Plan Vigipirate</p> <p>Nous sommes toujours au niveau le plus haut URGENCE ATTENTAT du Plan Vigipirate : pour une durée indéfinie. Mesures renforcées au niveau de la sécurisation des établissements scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la surveillance et le contrôle des rassemblements aux abords des établissements ; - Restriction des activités aux abords des bâtiments ; - Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ; - Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ; - La mobilisation de tous les acteurs académiques et le déploiement de 1 000 personnels de prévention et de sécurité du ministère dans les écoles et les établissements scolaires sont également affectés dès aujourd'hui. - Renforcement du partage d'informations entre le ministère de l'intérieur et l'Éducation nationale dans le cadre des cellules de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles mises en place dans chaque département <p>La circulaire peut être transmise aux parents, les dernières informations sont publiées sur Educsol.</p>
<p>5. Coopérative</p>	<p>Coopérative scolaire</p> <p>Les projets de classe se réalisent entre autres par la coopérative scolaire grâce aux participations des familles dans les écoles respectives (recettes...). Ils sont financés par les dons des parents, les photos de classe ...</p> <p>Un appel aux dons sera prochainement réalisé.</p> <p>Les comptes de coopératives sont consultables par les parents qui le souhaitent et les registres sont signés au début de chaque année par des parents d'élèves.</p> <p>A ce jour les coopératives affichent les soldes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marette : 2397,35 euros - Chalouette : 1065,84 euros - Louette : 1904,26 euros
<p>6. Projet d'école</p>	<p>Analyse des évaluations et bilan de rentrée</p> <p><u>La Marette</u></p> <p>Nous avons passé une agréable rentrée. Nous tenions à remercier M le Maire de Chalo saint Mars qui a permis à Guillaume Ravissot, agent communal, d'être présent au portail de l'école pour assurer une présence dans le cadre du plan Vigipirate.</p> <p>PS : le groupe apparaît assez homogène et il ne semble pas faire apparaître de difficultés particulières.</p> <p>MS : le groupe est très hétérogène avec deux niveaux qui se distinguent, particulièrement concernant le domaine développement, structuration du langage : apprendre le geste de l'écriture, l'habilité phonique et le principe alphabétique. Le niveau est meilleur dans le domaine : les outils mathématiques.</p> <p>GS : Le groupe est homogène. Le niveau également bon dans le domaine : les outils mathématiques. Les premières évaluations ont montré des difficultés portées sur l'habilité phonique et le principe alphabétique</p> <p>Les MS ont été divisées en deux classes car l'effectif de ce niveau est important. Cet effectif permet aussi de comprendre l'hétérogénéité du groupe MS.</p>

Sur l'école : nous accueillons 4 élèves à besoin particulier avec création du dossier MDPH pour des demandes d'aide supplémentaire, 4 élèves avec un PAI.

Nous remercions la forte mobilisation des familles lors de la réunion de rentrée.

La Chalouette :

Deux classes qui sont assez peu chargées en nombre. Nous avons pu passer une bonne rentrée et les élèves ont rapidement pris leurs habitudes. Mme Casaliggi est absente régulièrement pour une formation statutaire de direction, mais les élèves de CP/CE2 en ont pris l'habitude et une réelle continuité est mise en place avec M. Renaud.

Résultats des CP : Un groupe classe très hétérogène, ce qui se révèle dans les évaluations nationales.

- Un niveau fragile en mathématiques avec un point de vigilance sur la résolution de problèmes (avec 7 élèves qui sont en dessous de 50% de réussite) et dans la comparaison des nombres.
- Très bon niveau en français sur tout ce qui concerne la compréhension de texte et sur le vocabulaire. Attention il y a un point de vigilance important (5 élèves/12 en dessous des 20%) sur la reconnaissance des lettres mais il peut être dû au temps qui est chronométré.

Résultats des CE1 : Un groupe hétérogène avec notamment un groupe très fragile en lecture.

- Très bon niveau en français sur tout ce qui concerne la compréhension de texte et sur le vocabulaire. 3 élèves sont en grandes difficultés en lecture.
- Le point fort est la lecture des nombres. Les procédures de calcul et la mémorisation des faits numériques ont mis les élèves en difficultés.

Résultats des CE2 :

- Bons résultats en français : la compréhension en lecture est très bonne. Point de vigilance sur la grammaire et les constituants de la phrase.
- En mathématiques les acquis sont dans la lecture et l'écriture des nombres. Une vigilance est à apporter en résolution de problèmes et dans la mémorisation des faits numériques.

L'école a sollicité une concertation RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés) dès la fin du mois de septembre. Il est probable que certains élèves soient pris par petits groupes de travail par un enseignant spécialisé (extérieur à l'école) sur une période de l'année. Ce groupe de travail a lieu pendant le temps scolaire, ce qui permet un décloisonnement et les parents des élèves concernés seront prévenus.

Les APC ont lieu 2 fois par semaine et ont déjà commencé.

La Louette :

Une rentrée agréable dans un climat calme et serein.

Résultats des ce2/cm1 :

A travailler la grammaire verbe et sujet

Calcul mental automatisé à travailler ainsi que l'ordre des nombres.

Les élèves étaient performants en numération et sur le repérage des droites graduées.

Bons résultats en lecture compréhension et orthographe des mots.

Résultats des Cm1/cm2 :

A travailler en Français les conjugaisons, les compléments d'objet et la lecture à voix haute

En Mathématiques sont à travailler les multiplications et la mémorisation des faits numériques

Bons résultats en mathématiques : écrire les nombres entiers, additionner

En Français : synonymes, reconnaissance du sujet et du verbe, connaître les mots de la même famille.

5 élèves bénéficiant d'un dossier MDPH et 5 PAI.

Les APC ont lieu 2 fois par semaine le mardi midi et le jeudi soir. Ils ont déjà commencé.

L'école a sollicité une concertation RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés).

L'équipe pédagogique rappelle que les exercices sont chronométrés en école élémentaire et que cela a un impact sur les émotions ressenties par les élèves, cela peut les perturber, surtout les grands. Toutefois, ces évaluations nous permettent de déterminer les grands axes de travail. Cela permet également de construire tôt dans l'année le projet d'école.

Il y a désormais une vision d'ensemble dans le temps sur les évaluations d'école, grâce à un logiciel mis en place par l'Éducation Nationale, ce qui permet un suivi des différentes cohortes.

Il n'y a pas d'évaluation nationale en maternelle sauf pour les grandes sections (en attente de la date de passation). Cela permet de générer un dépistage précoce pour les enfants à besoins particuliers.

Pendant le temps de sieste, les élèves de grande section et de moyenne section sont répartis entre les 2 maîtresses.

Projets et pédagogie

- **Actions pédagogiques et projet des écoles RPI 2025-2026**

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école et suite aux problématiques présentes sur le RPI, les écoles travailleront sur l'égalité fille-garçon dans l'ensemble des quatre axes du projet d'école.

Les 4 axes définis sont :

- **Ambition pour tous et excellence :**

L'objectif est de solliciter autant la parole des filles que des garçons et de valoriser l'ensemble des prises de parole. Cette année nous mettrons les femmes célèbres à l'honneur à travers la littérature, la culture, mais également les femmes ayant eu un impact dans la science.

L'impact attendu est que les filles prennent une plus grande place dans les espaces de l'école (cour, classe, couloir...).

- **Bien-être pour tous : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative**

L'objectif est de créer un climat apaisé dans les différents espaces de l'école.

Les écoles de la Marette et de la Chalouette se lancent dans le réaménagement de leur cour de récréation afin d'exploiter au mieux les espaces présents

La mise en place d'outils va être accentuée afin de simplifier les communications entre les élèves (messages clairs qui permettent de résoudre 80 % des situations).

L'impact attendu est que le climat scolaire s'améliore avec une continuité entre le temps périscolaire et le temps scolaire.

- **Culture et citoyenneté responsable :**

L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'égalité fille-garçon en déconstruisant les stéréotypes de genre.

Un conseil des élèves sera mis en place en cycle 2 et 3 afin de laisser la parole librement à chaque élève sur des sujets variés (déjà mis en place à La Louette, il a lieu 1 fois par semaine).

- **Équité et inclusion pour tous et pour chacun**

L'objectif est de favoriser un cadre scolaire sécurisant et qu'il soit équitable et inclusif. Une mise en place commune entre toutes les classes sera faite afin de réguler les comportements. Utilisation des messages clairs tout au long de la scolarité. Pour rappel l'empathie est entrée dans le programme à travers EVAR et est travaillée tout autant que les moyens de remédiation, d'échange, de connaissance de soi et des autres.

Le pôle Non au Harcèlement :

Le protocole Phare est inscrit au règlement intérieur, signé par l'ensemble des familles en début d'année scolaire. L'ensemble des 3 écoles a obtenu sa labellisation Phare niveau 1 l'an dernier. Pour rappel, le protocole NAH peut se déplacer dans les écoles suite aux différents besoins qui peuvent apparaître tout au long de l'année.

Ce protocole a été de nouveau expliqué lors de la réunion de rentrée, en septembre.

Pour rappel : le pôle est constitué de binômes, membres de l'Education Nationale, qui interviennent pour mettre en place la méthode de préoccupation partagée. C'est une méthode non blâmante, par des entretiens qui durent 3 min et qui se reproduisent dans le temps car les élèves sont questionnés sur leur avis : est-ce que le pôle doit revenir ? Est-ce que c'est bon pour toi ? Cela peut faire émerger une situation de mal-être présente dans l'école. Le but est d'accompagner un élève qui est dans le besoin et que les élèves proposent des solutions à la situation évoquée.

Le pôle Non Au Harcèlement (NAH) peut être saisi à la demande de l'inspection, de l'école, par un contact avec le numéro vert le 3018.

Les binômes ne sont pas fixes aussi les personnes ne peuvent pas se présenter dans les écoles en début d'année scolaire.

Les conseils des élèves permettent d'exprimer des émotions et ressentis. Ils ont lieu toutes les semaines à La Louette et sont une priorité pour permettre à chacun de s'exprimer et qu'aucune situation pénalisante ne s'installe et surtout de permettre à tous les élèves de prendre l'habitude de s'exprimer.

Projet Nounah

Nounah, est une **mascotte douce et empathique**, symbolisant la **bienveillance, l'écoute et la solidarité** entre élèves.

Elle a été conçue dans le cadre de la campagne "**Non au harcèlement**", afin d'aider à **sensibiliser les enfants** dès le plus jeune âge à la notion de respect et à **encourager la parole** face à des situations relationnelles difficiles.

Nounah est un projet créé par l'Académie de Versailles. Cette mascotte intervient à travers des histoires de la vie quotidienne de cet oiseau, qui peuvent ressembler à des histoires que vivent les élèves : l'arrivée en CP, Nounah et le nouvel élève, Nounah est timide, Nounah dans la cour de récréation... L'objectif est de créer des temps de paroles adaptés au niveau de chacun mais aussi des jeux de mise en scène.

Ce projet sera mis en place dans plusieurs classes et commencera après les vacances d'octobre.

Malette des parents :

Suite aux annonces du troisième conseil d'école du 17/06/2025 : les trois écoles du RPI mettent en commun leur communication auprès des familles depuis la rentrée scolaire. Les transmissions faites en début d'année scolaire ont été conçues de façon collective tout comme la communication orale lors de la réunion de rentrée.

Pour la liste des fournitures scolaires en CE2, une base commune avait été transmise aux parents la dernière semaine d'école. La répartition des classes a été faite tardivement et la liste des CE2 était très succincte. Pour l'an prochain, nous travaillerons au mieux afin que celle-ci soit plus complète dès le départ et que seuls de légers ajouts soient effectués à la rentrée.

Pour le temps de cantine des CE2, Mme Casaliggi a fait une demande au syndicat scolaire avant la rentrée afin que les CE2 puissent manger au même service et ainsi partager la pause méridienne. Mme Brouard a répondu durant le mois de septembre que cela n'était pas possible. Elle indique que le service est conséquent, par la suite les possibilités seront envisagées tout dépend de la fréquentation des élèves à la cantine. Mme Brouard précise que la capacité à recevoir les enfants est très limitée.

7. *Projet 2025-2026*

Pour l'école La Marette :

- Rêve ta cour : favoriser une ambiance apaisée et inclusive dans la cour. Réflexion autour de différents espaces : jeux coopératifs actifs dans le mouvement (exemple : balles, véhicules), jeux coopératifs plus calmes (construction), coin calme (livres, dessins), coin sensoriel (gratter la terre, le sable). L'équipe se questionne sur la demande de financement d'une

- structure de jeux (toboggan, pont de singe, mur escalade) pour développer la motricité. P1 à P5
- Atlas de la biodiversité : 2 ateliers avec intervention (parcours sensoriel, peinture aux végétaux), projet suivi en classe avec pour thème les 5 sens. P2/P3 à P5. Sortie au Parc.
- Comprendre les émotions : Nounah, messages clairs, albums. P2 à P5
- Fête de l'hiver prévue le 16 décembre et grande lessive P2 P4
- Faire venir un planétarium pour deux écoles P3 (en réflexion)
- Sortie ou intervention en fin d'année P5 (en réflexion)

Pour l'école La Chalouette :

- Projet Atelier Lego : fin novembre sur l'école
- Préparation de la fête de l'hiver, en période 2
- Spectacle de fin d'année, en période 5.
- Participation à la Grande lessive
- Chorale
- BC : 2 interventions cette année
- Projet nature : La sortie scolaire à la Tanière ayant été annulée à cause de la canicule l'an dernier, celle-ci sera reconduite cette année.

Pour l'école La Louette :

CM1/CM2 et CE2/CM1

Projet sur l'égalité filles/garçons en liaison avec le collège (élaboration d'un jeu de cartes et/ou d'affiches)

Participation au Programme Ecopousse de sensibilisation aux Economies d'énergie.

Participation au projet artistique La Grande Lessive

Fête de l'hiver le 16 décembre à La Marette.

CM1/CM2 projet ILE initié par le CNRS : découvrir les métiers de la recherche, explorer les sciences en menant des expériences, s'initier à la démarche scientifique grâce à des défis collectifs.

Participation à « La course aux nombres » sur plusieurs classes du RPI

La photographie scolaire aura lieu le 9 mars 2026 une date pour les 3 écoles. Les photographies des fratries seront réalisées sur le temps du midi. 40 % sont reversés à la coopérative.

Point mairie

Travaux

- La Marette :

Ont été faits :

- l'installation du bureau de direction à l'étage dans la bibliothèque permettant d'être plus au calme et accueillir les équipes éducatives plus facilement,
- des petits travaux d'entretien, exemple des problèmes de chasse d'eau concernant les toilettes du bas, d'étanchéité d'un siphon.

Nous vous remercions sincèrement.

En demande :

- avoir le registre sécurité dans l'école,
- avoir l'ensemble des clefs des portes de l'école (il en manque beaucoup actuellement),
- prévoir une fermeture de la cave du bas,
- prévoir une élévation barrière devant la pente qui mène au jardin et création de barrière pour éviter la chute au niveau de l'escalier, portail principal, bosquets.
- réflexion autour d'une structure de jeux extérieurs pour développer la motricité et proposer davantage d'activités de cour aux enfants.

- La Chalouette :

La Chalouette remercie la mairie pour l'installation des nouveaux rideaux dans les salles de classe sur les fenêtres qui n'en n'avaient pas ainsi que pour la réparation de l'ordinateur de la classe de Mme Casaliggi.

A la demande de la mairie, Mme Casaliggi a terminé de trier les pièces à l'étage qui devraient servir pour une association de Chalo.

Les demandes :

- avoir le registre sécurité dans l'école,
- demande à ce que la partie où sont les affaires de l'école soit sécurisée (avec un verrou) car il y a des documents confidentiels sur cette partie de l'école.
- Demande de rénovation de la salle de réunion

La Chalouette souhaiterait pouvoir s'équiper en matériel informatique au moins quelques tablettes ou PC afin de pouvoir travailler sur l'EMI (éducation aux médias et à l'information) qui est dans le programme de cycle 2 ainsi que sur du traitement de texte où l'utilisation de logiciel pédagogique.

M. Guiomar précise qu'une copie des registres de sécurité pourrait être transmise aux écoles de Chalo, mais pas les originaux qui resteront en mairie.

La Louette :

La Louette remercie la mairie pour l'ajustement de la porte des toilettes des filles et la réparation du grillage abîmé proche du local ménage ainsi que pour l'accueil positif réservé à nos requêtes.
L'école adresse aussi ses remerciements à la mairie et au Syndicat scolaire et notamment Mme Brouard et M Collignon pour la mise en place de la fibre optique, désormais, l'école a de nouveau accès à Internet.

En demande :

Signal d'alarme : réglage du temps de fonctionnement lors du déclenchement,
Escalier de secours à nettoyer afin que les enfants ne dérapent pas sur les mousses
Accès au potager : pose éventuelle d'une fermeture amovible
Groom des toilettes des garçons à changer car la porte se referme brutalement (en cours)
Retirer les vieux manuels accumulés stockés dans le grenier
Installation des blocs électriques pour plusieurs prises pour la photocopieuse et le réfrigérateur dans la cuisine (en cours)
Changement de l'amortisseur de la porte d'entrée afin de préserver le matériel

Syndicat scolaire : Les menus sont accessibles sur le nouveau portail de la mairie. Les menus végétariens sont étudiés en commission, la date sera transmise aux parents afin qu'ils puissent y assister.

Présidente de séance	Secrétaire de séance	IEN circonscription d'Etampes
Mme Casaliggi	Mme Bordeaux	DERHORE Catherine